



Altitude Formation

GRUPE CAP PREVENTION



Mise à jour : septembre 2022

CONTACTS

01 64 46 25 66

www.altitudeformation.fr

Evaluation :

QCM et évaluation pratique continue

Validation :

Attestation de compétence

Dates :

En fonction des contraintes du client

PORT DU HARNAIS Formation initiale

Public concerné :

Tout personnel intervenant en hauteur à l'aide d'un harnais de sécurité et d'un système d'arrêt des chutes

Prérequis :

Compréhension de la langue française / avis favorable de la médecine du travail pour les travaux en hauteur

Objectifs :

- Analyser les risques de chutes selon les sites et l'intervention
- Connaître les différents stop chute, équipements de sécurité et utilisation du harnais
- Maîtriser les accès et déplacements en hauteur
- Acquérir les différentes techniques de vérification et entretien de son matériel

Durée du stage : 7 heures

Formations Inter ou Intra, individuel ou groupe, nous consulter.

Méthodologie :

- Support audiovisuel (PowerPoint, vidéos)
- Notices matériels
- Ateliers pratiques sur sites aménagés
- Remise d'un fascicule spécifique en fin de stage
- Formateurs disposant des compétences techniques liées aux formations

**Recyclage recommandé
tous les 2 à 3 ans**

Théorie en salle (0,5 jour)

- ✓ Présentation du groupe, déroulement du stage et modalités pratiques
- ✓ Définition des travaux en hauteur
- ✓ Règlementation nationale et européenne (décret 2004-924)
- ✓ Les responsabilités pénales et civiles
- ✓ Droits et devoirs de chacun
- ✓ Calcul théorique d'une chute et statistiques
- ✓ Les protections individuelles et collectives
- ✓ Modes opératoires de l'intervention en hauteur

Pratique sur sites aménagés (0,5 jours)

- ✓ Présentation du matériel antichute (caractéristiques, résistance, utilisation)
- ✓ Contrôle de ses équipements avant utilisation
- ✓ Réglage du harnais (sangles, ajustement, suspension attache dorsale et sternale)
- ✓ Réalisation de nœuds (prussik, huit)
- ✓ Réalisation de points d'ancrages temporaires à l'aide de sangles EN795 B (ancrages temporaires ou transportables)
- ✓ Déplacement avec cordes et antichute sécurisé
- ✓ Installation d'une ligne de vie provisoire horizontale
- ✓ Intervention en bord d'acrotère (prise de cotes, inspection...)

Evaluation

- ✓ QCM et évaluation continue pour la pratique

Notre organisme a été certifié « QUALIOP1 » pour les actions de formation.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap sous réserve d'une attestation médicale délivrée par la médecine du travail.

